

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 mai 2011

**Service instructeur**  
Direction des Finances

N° CP-2011-5-1-1

**Service consulté**

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
S.A. H.L.M. HABITAT FAMILIAL D'ALSACE GROUPE DOMIAL  
ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS À CERNAY ET SENTHEIM**

Résumé : Octroi d'une garantie d'emprunt intégrale à la S.A. H.L.M. Habitat Familial d'Alsace Groupe DOMIAL - relative à quatre prêts d'un montant total de 582 491 € à souscrire pour financer l'acquisition de 8 logements à Cernay et Sentheim.

Au cours de sa séance du 31 mars 2011 (CG-2011-1-1-4), le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de la S.A. H.L.M. Habitat Familial d'Alsace Groupe DOMIAL relative à une demande de garantie d'emprunt pour quatre prêts d'un montant total de 582 491 € à souscrire pour financer l'acquisition en VEFA de 8 logements à Cernay et Sentheim. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du contrat d'objectif signé avec l'organisme en date du 30 juin 2010.

Le financement prévisionnel de ces opérations d'un montant total de 582 491 € est prévu selon les tableaux ci après :

**1. Cernay - 5 logements en VEFA - rue de Thann**

Subventions	97 857 €
Prêt C.D.C. PLUS 40 ans	250 000 €
Prêt C.D.C. PLUS 50 ans	108 316 €
Fonds propres	183 265 €
<b>TOTAL</b>	<b>639 438 €</b>

<b>Caractéristiques des prêts</b>	<b>PLUS</b>	<b>PLUS Foncier</b>
Montant du prêt €	250 000	108 316
Différé d'amortissement	24 mois	24 mois
Durée de la période d'amortissement	40 ans	50 ans
Périodicité des échéances	annuelle	annuelle
Indice de référence	Livret A	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat	+60pdb	+60pdb
Taux annuel de progressivité	0.00 %	0.00 %
Révisabilité intérêt et progressivité	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0

## 2. Senthem - 3 logements en VEFA - rue du Moulin

Subventions	41 800 €
Prêt C.D.C. PLUS 40 ans	155 000 €
Prêt C.D.C. PLUS 50 ans	69 175 €
Fonds propres	121 699 €
<b>TOTAL</b>	<b>387 674 €</b>

<b>Caractéristiques des prêts</b>	<b>PLUS</b>	<b>PLUS Foncier</b>
Montant du prêt €	155 000	69 175
Différé d'amortissement	24 mois	24 mois
Durée de la période d'amortissement	40 ans	50 ans
Périodicité des échéances	annuelle	annuelle
Indice de référence	Livret A	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat	+60pdb	+60pdb
Taux annuel de progressivité	0.00 %	0.00%
Révisabilité intérêt et progressivité	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0	En fonction du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

Les dispositions en la matière prévoient, de principe, l'octroi d'une caution à 100 %, sans implication de la commune d'implantation (rapport n° 2007/II-1<sup>ère</sup>/12 du 23 mars 2007).

Les crédits d'avances en garantie d'emprunt sont inscrits au chapitre 27 article 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.  
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER